



**PROJET
STRATÉGIQUE
LE MAS
2030**





Finalité

Être un opérateur/acteur associatif autonome, référent sur ses pratiques en recherchant l'excellence, au bénéfice des personnes les plus vulnérables ou en difficulté, apportant des réponses diversifiées, agiles et fortes aux orientations des politiques publiques, sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes.

4 axes stratégiques

- COOPÉRER ET SE DÉVELOPPER
- RENFORCER NOS COMPÉTENCES ET NOS MOYENS
- ADAPTER GOUVERNANCE ET STRUCTURE
- ASSURER L'AVENIR



PROJET STRATÉGIQUE LE MAS

2030

L'association Le MAS a élaboré, en 2016, son projet associatif qui définit les valeurs, les principes d'action et les conceptions de travail de l'association.

En 2018, Le MAS a souhaité compléter cette démarche et se doter d'un projet stratégique 2030 fixant les orientations structurantes des actions à engager pour les dix années à venir.

L'élaboration de ce projet s'est appuyée sur une approche participative (administrateurs, siège, cadres) et sur les principes généraux suivants :

Être au service des personnes accueillies.

Bâtir le futur sur un examen des enjeux de l'association et de son environnement.

Garantir la cohérence des orientations stratégiques avec le projet associatif et les démarches internes déjà engagées.

VALIDÉ EN FÉVRIER 2019 PAR SON CONSEIL
D'ADMINISTRATION, LE PROJET STRATÉGIQUE DU MAS
FORMULE UNE FINALITÉ ET 4 AXES STRATÉGIQUES.



coopérer

ET SE DÉVELOPPER

INTERAGIR AVEC
L'ENVIRONNEMENT ET
LE TERRITOIRE POUR
AMPLIFIER LES APPUIS ET LES
CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES
DE L'ASSOCIATION

S'inscrire dans une veille prospective des politiques publiques, des publics et des expérimentations.



Elargir les alliances avec les acteurs du territoire.



Soutenir les démarches de coopération, de mutualisation ou de regroupement dans une recherche d'efficience et de développement.



Mettre en œuvre notre responsabilité sociétale et environnementale dans les pratiques, les actions et les projets.



Faire connaître Le MAS pour favoriser les échanges avec la société civile.



renforcer

NOS COMPÉTENCES ET NOS MOYENS

MODERNISER LES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES ET LEURS OUTILS
DANS UN SOUCI D'ADAPTATION
ET D'EFFICIENCE AU SERVICE
DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

.....

Evaluer et assurer chaque niveau de besoins des personnes accueillies avec des méthodes et des pratiques sociales adaptées, notamment en renforçant leur pouvoir d'agir.

●

Accentuer l'innovation, développer une culture de l'action et soutenir l'amélioration continue.

●

Accompagner les professionnels dans les changements en s'appuyant sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

●

Déterminer la mission, la fonction et le positionnement du bénévolat en vue de compléter l'offre d'accompagnement auprès des publics.

●

Renforcer la protection des personnes et des biens.

●

Améliorer la sécurité et la complétude du système d'informations en prenant appui notamment sur les nouvelles technologies.



adapter

GOVERNANCE ET STRUCTURE

DISPOSER D'UNE
GOUVERNANCE ET
D'UNE STRUCTURE
ORGANISATIONNELLE
RÉPONDANT AUX
ENJEUX DU SECTEUR

Consolider une gouvernance dynamique
et positionnée sur une ligne d'équilibre
administrateurs-direction.



Favoriser les articulations entre
les dimensions politiques, stratégiques,
de pilotage et opérationnelles au sein
de l'association.



Mettre en place une organisation plus
transversale pour gagner en efficacité.



Accroître la fonction de pilotage
et de ressource du siège.



assurer

L'AVENIR

FAIRE ÉVOLUER
SON MODÈLE
ÉCONOMIQUE ET
DÉVELOPPER LES LEVIERS
D'INDÉPENDANCE
POUR ASSURER
LES FONDAMENTAUX
FINANCIERS ET
LA PÉRENNITÉ
DE SON ACTION

Diversifier les modes de financements.



Renforcer les fonds associatifs.



Développer un outillage performant
d'analyse et d'anticipation financière.



S'appuyer sur un contrôle
de gestion fort.



17 rue Crépet
69007 Lyon
T 04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr
www.mas-asso.fr